

Le tournant psychologique de la linguistique saussurienne: l'exemple de Bally et Sechehaye

Gabriel Bergounioux

▶ To cite this version:

Gabriel Bergounioux. Le tournant psychologique de la linguistique saussurienne : l'exemple de Bally et Sechehaye. La psychologie et ses frontières du XIXe siècle à nos jours, 1994, Paris, France. pp.361-377. halshs-00407286

HAL Id: halshs-00407286 https://shs.hal.science/halshs-00407286

Submitted on 14 Aug 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le tournant psychologique de la linguistique saussurienne : l'exemple de Bally et Sechehaye

Par Gabriel Bergounioux

Supposées les définitions qu'on voudra de la psychologie, une des façons qu'aura eues la linguistique de s'en départir a reçu nom, jusqu'à en devenir symbole de : "structuralisme". On accorde volontiers à Ferdinand de Saussure (1857-1913) d'en avoir proposé le modèle dans son Cours de linguistique générale (1916)¹ où la psychologie est contenue en dehors des préoccupations de l'auteur grâce à l'opposition *langue/parole*. Cette distinction implique que dans les sciences du langage, l'objet à construire est interne au système de la *langue* et non à la *parole* des locuteurs.

L'affirmation résolue de cet éloignement du linguiste pour la dimension "psychologique" de son objet est rappelée dans la dernière phrase si souvent citée du Cours, y figurant en italiques, comme un ultime avertissement, un viatique au lecteur au moment où i va refermer le livre :

Des incursions que nous venons de faire dans les domaines limitrophes de notre science, il se dégage un enseignement tout négatif, mais d'autant plus intéressant qu'il concorde avec l'idée fondamentale de ce cours : la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.²

Or cette phrase, qui reste le slogan de toute linguistique structurale, n'est pas de Saussure. Elle est une extrapolation des disciples qui éditèrent le cours après la disparition de leur maître.

SAUSSURE: DE L'HOMME AU LIVRE

Avant d'étudier le rapport de Saussure à la psychologie, il faut rappeler quelques données biographiques et scientifiques et faire retour sur la façon dont son enseignement a été retranscrit et fixé dans le *Cours*.

Ferdinand de Saussure

Né en 1857 dans une grande famille d'intellectuels genevois, Ferdinand de Saussure entreprend des études supérieures en linguistique comparée (des langues indo-européennes) à Leipzig en 1876 et se signale par un *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879) qui le classe d'emblée parmi les plus grands. Mais l'opposition (ou l'envie) de ses maîtres, l'encourage à partir pour Paris où Michel Bréal (1832-1915) l'accueille en 1880, lui abandonnant même son enseignement à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. En 1891, Saussure est nommé dans la chaire d'"histoire et comparaison des langues indo-européennes" qui vient d'être créée pour lui à la Faculté des Lettres de Genève avec le titre de "professeur extraordinaire". En 1896, il devient professeur ordinaire de sanscrit et des langues indo-européennes, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort, en 1913.

Dans sa chaire, Saussure consacre une part essentielle de son temps à l'enseignement du sanscrit et à une comparaison avec le grec et le latin, puis, à partir de 1896, il introduit les

¹ Nous citerons sous la forme *Cours* l'édition critique établie par Tullio de Mauro chez Payot (impression de 1973).

² Saussure (1973) p. 317.

langues du groupe germanique dans son enseignement et traite, à l'occasion, de quelques sujets comme le lithuanien, la linguistique géographique de l'Europe ou la phonologie du français contemporain. En marge de ses obligations, il consacre de son temps aux légendes germaniques et même à l'apprentissage du chinois ou à l'étude des parlers médiumniques. Quant à la linguistique générale, elle fait l'objet de trois cours.

Les trois cours

Qu'il nous suffise de citer Robert Godel auquel nous aurons largement recours :

Les réflexions de Saussure concernant le problème du langage seraient sans doute demeurées aussi secrètes que ses études de mythologie germanique, s'il n'avait été appelé, en décembre 1906, à succéder à Joseph Wertheimer, qui depuis 1873 faisait chaque année à l'Université un cours de linguistique. Saussure n'a donné que trois cours de linguistique générale (1907, 1908-1909, 1910-1911) ; et le premier, moins étendu que les deux suivants, n'a été commencé qu'en janvier 1907.³

Un certain nombre de témoignages de première main nous apprennent que les thèses de ce cours étaient arrêtées dès les années 1890, les trois cours ne représentant qu'un développement, systématisé à des fins pédagogiques, des hypothèses que Saussure avait formulées pour sa gouverne sans les avoir publiquement exprimées. On en trouve, dans ses notes, des ébauches, des fragments, des brouillons.

Mais des trois cours, il ne reste que des notes d'étudiants et quand on tente d'en recouper le témoignage, on hésite à départager ce qui était de la pensée inachevée du professeur et ce qui fit partie des interpolations et des enchaînements des deux éditeurs : Albert Sechehaye (1870-1946) et Charles Bally (1865-1947).

L'édition du Cours

Saussure n'a pas rédigé son Cours. Ses archives n'en gardent guère de traces et ses publications scientifiques ne traitent pas de questions aussi générales, analysant plutôt tel point difficile de la phonologie indo-européenne à l'occasion d'une forme inattendue dans telle ou telle langue.

De ces trois cours, rappelons ce qu'en dit Godel :

(...) il ne s'agit nullement de trois versions successives d'un exposé invariable dans sa substance : à chaque fois, Saussure en a conçu de façon différente la matière et la forme. Le nombre des étudiants a dû être toujours très limité (...)."4

Grâce au travail de Rudolf Engler⁵ et d'Eisuke Komatsu⁶, son accessibles les sources connues des éditeurs, c'est-à-dire les versions manuscrites des cours, une douzaine de versions au total, aujourd'hui complétées par les notes d'Emile Constantin et quelques autres attestations. La présentation qu'en donne Engler permet de lire les variations, les reprsies, les réfections d'un texte dont l'édition s'était faite par défaut, comme l'avouent les éditeurs dans la préface du Cours :

⁴ Godel (1957), p. 53.

³ Godel Robert (1957) Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale, Droz, Genève, p. 29.

⁵ Engler (1968) Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure (édition critique), Otto Harrassowitz, Wiesbaden.

⁶ Komatsu Eisuke (1993) Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure (premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin), Université Gakushuin, Tokyo.

Tous ceux qui eurent le privilège de suivre cet enseignement si fécond regrettèrent qu'un livre n'en fût pas sorti. Après la mort du maître, nous espérions trouver dans ses manuscrits, mis obligeamment à notre disposition par Madame de Saussure, l'image fidèle ou du moins suffisante de ces géniales leçons; nous entrevoyions la possibilité d'une publication fondée sur une simple mise au point des notes personnelles de Ferdinand de Saussure, combinées avec les notes d'étudiants. Grande fut notre déception: nous ne trouvâmes rien ou presque rien qui correspondît aux cahiers de ses disciples (...)"⁷

Un peu plus loin, les éditeurs s'expliquent sur leur façon de concevoir la publication après qu'ils eurent dû renoncer à tout publier ou même à ne s'en tenir qu'à un seul cours :

Nous nous sommes arrêtés à une solution plus hardie, mais aussi, croyons-nous, plus rationnelle : tenter une reconstitution, une synthèse, sur la base du troisième cours, en utilisant tous les matériaux dont nous disposions (...). De ce travail d'assimilation et de reconstitution est né le livre que nous présentons, non sans appréhension, au public savant et à tous les amis de la linguistique. Notre idée maîtresse a été de dresser un tout organique en ne négligeant rien qui pût contribuer à l'impression d'ensemble. Mais c'est par là précisément que nous encourons peut-être une double critique. D'abord on peut nous dire que cet ensemble est incomplet (...)⁸. Inversement, on nous blâmera peut-être d'avoir reproduit des développements touchant à des points déjà acquis avant F. de Saussure."

On trouve une analyse schématique des trois cours aux pages 53 à 92 du livre de Godel qui présente ainsi le travail des éditeurs :

Saussure était mort le 22 février 1913 : le *Cours de linguistique générale* a été publié dans les premiers mois de 1916. Trois ans ont donc suffî à Bally et Sechehaye pour élaborer, rédiger et faire imprimer l'ouvrage, ce qui paraît témoigner d'une certaine hâte. (...) Dès 1913, les deux rédacteurs ont pu lire l'ensemble des manuscrits mis à leur disposition. (...) Déjà l'idée leur était venue de publier les notes des étudiants, et le 27 décembre 1913, Sechehaye terminait la collation du troisième cours. ¹⁰

Ici, un point pour n'y plus revenir : le travail de Bally et Sechehaye est unanimement salué pour sa qualité et les critiques qui lui sont portées ne peuvent faire oublier qu'ils ont assuré une postérité scientifique incopmarable à leur maître. Pourtant, nous nous proposons de rechercher en quoi les positions scientifiques des éditeurs ont infléchi l'enseignement de Saussure dans une direction déterminée, c'est-à-dire déterminable pour une part du fait des divergences entre Saussure, Sechehaye et Bally.

Nous n'accusons pas les éditeurs d'avoir réécrit les textes pour la gloire de positions qui leur seraient personnelles. Il nous semble que parfois ils se sont avancés d'une manière franche au-delà des formulations de Saussure mais nous leur faisons grâce de l'intention. D'autant que Bally et Sechehaye ne sont pas de quelconques élèves : ils n'ont d'ailleurs jamais assisté à ces cours dont ils dégagent une rédaction unique. Au moment où Saussure professait ces cours, ils étaient l'un et l'autre des universitaires confirmés et déjà réputés dans leur domaine, Sechehaye comme l'un des linguistes favorables à une issue psychologique aux impasses de la linguistique, Bally comme fondateur d'une nouvelle discipline, la stylistique (étude des diverses réalisations possibles d'une même idée dans des formes différentes).

Sauf point de détail, ou rédaction de telle ou telle partie (par exemple, la phonologie est plus souvent traitée par Bally), la part respective de chacun des éditeurs ne se laisse guère discerner. Godel donne plus au large des indications sur la façon dont les éditeurs ont procédé et il détaille les transformations opérées aux pages 115-119. C'est à partir de ce relevé, du

⁷ Saussure, *Cours*, préface de Bally et Sechehaye, p. 7-8.

⁸ Deux exemples d'incomplétude sont alors mentionnés : d'une part, "que certaines disciplines soient à peine effleurées, la sémantique par exemple", d'autre part "l'absence d'une linguistique de la parole" dont il est dit qu'elle aurait eu "une place d'honneur". Nous y reviendrons.

⁹ *Ibid.* p. 9-10. L'exemple cité de travail non original concerne les "changements phonétiques".

¹⁰ Godel, *op. cit.*, p. 96.

travail d'Engler et de la note 13 de l'édition critique du *Cours* de Tullio de Mauro que nous avons procédé pour déterminer le sens des changements.

SAUSSURE ET LA PSYCHOLOGIE

La confrontation de Saussure à la psychologie est un fait d'époque. La linguistique, dogmatisée par les formalismes des néo-grammairiens, semble avoir épuisé l'heuristique comparatiste et seul un dépassement radical semble pouvoir relancer la discipline. Bréal en tient pour la "psychologie historique" à laquelle il impose le nom de sémantique en 1897 ; il y a les recherches de Wundt¹¹, de van Ginneken (1907)¹², de Sechehaye¹³ et, pourquoi pas ? de Saussure.

Voici l'une de ses notes :

Pour aborder sainement la linguistique, il faut l'aborder du dehors, mais non sans quelque expérience des faits prestigieux du dedans. Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant de classer les faits. Peu à peu la psychologie prendra pratiquement la charge de notre science, parce qu'elle s'apercevra que la langue n'est non pas une de ses branches, mais l'ABC de sa propre activité. 14

Et ceci relevé dans la transcription du cours III par Madame Sechehaye :

Psychologie : très difficile de marquer la séparation de la langue avec elle. Tout est psychologique dans la linguistique, y compris ce qui est mécanique et matériel (changements de sons, etc.). ¹⁵

Psychologie ou sémiologie ?

Saussure a situé la linguistique dans un ensemble plus vaste qui est la sémiologie, que l'on trouve définie à plusieurs endroits dans les notes de cours avec, en général, le sens de "science des sêméia, des signes" ou d'"étude de la vie des signes dans la société", "relevant de la psychologie et de la sociologie", "psychologie des différents systèmes de signes".

Le rapport entre la sémiologie et la psychologie peut-il être fixé comme de celui d'un sousensemble à un ensemble ? Godel refuse cette interprétation :

A l'égard de la *psychologie*, son jugement est très réservé. (...) "Cependant, la linguistique ne peut pas s'absorber et se résoudre dans la psychologie, comme le prétend Wundt" (I R 1.4) car on ne saurait renverser les termes et dire que tout est linguistique dans le domaine psychologique. La psychologie individuelle est naturellement hors de question dès qu'on s'est rendu compte du caractère social de la langue; mais même collective, la psychologie doit être distinguée de la démarcation. Elle n'est, comme la phonologie, qu'une science auxiliaire (II, 62), ce qui doit bien signifier qu'elle ne considère aussi qu'un seul côté du signe. Saussure, un peu plus haut (59), l'a dit positivement : "Hors de ces *articuli*, de ces unités, ou bien on fait de la psychologie pure (pensée), ou bien de la phonologie (son)" (R 38). Ceci ne contredit pas l'affirmation que tout est psychologique dans la langue, ni surtout la définition de l'image acoustique comme fait psychique : Saussure pense évidemment à une psychologie des concepts, dont le point de vue sur la langue serait par conséquent sans valeur. 16

Et Godel continue:

¹¹ Wundt Wilhelm (1900) Die Völkerpsychologie I. Die Sprache. Leipzig.

¹² Van Ginneken (1907) Principes de linguistique psychologique, Rivière.

¹³ Sechehaye Albert (1907) *Problèmes et méthodes de la linguistique théorique*, Champion.

¹⁴ Engler (1968) p. 38.

¹⁵ *Ibid*.

¹⁶ Godel, op. cit., p. 182.

La réticence de Saussure à l'endroit d'une *Sprachpsychologie* mal définie, et peu susceptible de l'être mieux, a peut-être une autre raison : le rapport, toujours mieux aperçu par lui, entre la linguistique et les *sciences qui s'occupent de la valeur.*¹⁷

Si la linguistique doit être appropriée à un ensemble plus large, c'est à la sémiologie que se réfère Saussure qui n'a guère développé ce point sinon pour prendre ses distances avec la psychologie.

(On a prétendu que la linguistique) rentre directement dans la psychologie et attend d'elle ses lumières. Or la psychologie possède-t-elle une sémiologie? La question est inutile, vu que si elle en possédait une, les phénomènes de la langue, que la psychologie ignore, seraient tellement prépondérants à eux seuls, comme base du fait sémiologique, que tout ce qui aurait pu être dit hors d'eux par le psychologue ne représente forcément rien ou à peu près rien. ¹⁸

Ainsi, pour Saussure, la linguistique ne connaît de l'idée que son état de signe, ce qu'il inscrit dans un de ses cahiers :

Ce qui est opposable au son matériel, c'est le groupe son-idée, mais absolument pas l'idée. 19

Bien plus, au-delà des signes, il n'est pas convaincu qu'il y ait matière pour une science, fût-ce la psychologie. Dans le chapitre intitulé "La valeur linguistique", dès le premier paragraphe : "La langue comme pensée organisée dans la matière phonique"²⁰, Saussure déclare :

Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue.²¹

Dès lors que Saussure a récusé tout lien d'emboîtement - le mot est de Sechehaye - entre la linguistique et la psychologie, établissant la médiation d'une sémiologie qui lui suffit à récuser la psychologie, ou du moins ses prétentions, quelle place reste-t-il, en linguistique, pour une science qui s'occuperait exclusivement du sens ?

Saussure et la sémantique

La sémantique est apparue plus tardivement que la phonétique dans les œuvres d'Arsène Darmesteter (1846-1888), dans *La Vie des mots* (1887), et surtout de Michel Bréal dont les incursions dans le domaine sont réitérées trente années durant avant d'aboutir à cet *Essai de sémantique* paru en 1897 et qui fait partie d'un ensemble de recherches dont le programme a été restitué par Brigitte Nerlich²². L'idée maîtresse de cette discipline est qu'à côté d'une étude du changement des sons, objet de la phonétique historique, il y a place pour une étude du changement des sens (la sémantique du XIX^e siècle demeurant fidèle au modèle historique).

Saussure s'oppose à cette idée : pour lui, la valeur des unités (et non leur sens) dépend de leurs conditions d'emploi (il n'existe pas de sens absolu des mots, hors de tout contexte, dont on reconstruirait les transformations). L'édition publiée du *Cours* est déficiente sur cette question et il faut recourir aux notes manuscrites de Saussure, particulièrement à la série

¹⁸ *Ibid.* p. 48. Le a été rétabli conjecturalement par l'éditeur.

¹⁷ Ibid.

¹⁹ *Ibid*. p. 137.

²⁰ Il est probable que le mot "phonique" ne soit pas de Saussure qui l'a souvent condamné comme un synonyme de "phonatoire".

²¹ Cours, p. 155. Cf. aussi à la page 156.

²² Nerlich Brigitte (1992) Semantic theories in Europe, 1830-1930, Benjamins (Amsterdam)

intitulée "Item" qu'il serait possible de dater entre 1897 et les premières années du XX^e siècle. Dans cette suite de notations jetées au vol sous forme brève, quelques unes sont consacrées à la question du sens.

On y voit Saussure défendre l'idée d'une évolution historique et même y trouver argument contre les simplifications de la psychologie :

Item. <Aucun> psychologue moderne ou ancien, en faisant allusion à la langue, ou en la considérant même comme véhicule essentiel de la pensée, n'a eu un seul instant une idée quelconque de ses lois. Tous sans exception se figurent la langue comme une forme fixe, et tous aussi sans exception comme une forme conventionnelle. Ils se meuvent, très naturellement, dans ce que j'appelle la tranche horizontale de la langue, mais sans la moindre idée du phénomène soci<o-historique> qui entraîne immédiatement le tourbillon des signes dans la colonne verticale et défend alors d'en faire ni un <langage> fixe, ni un langage <conventionnel>, puisqu'il est le résultat incessant de l'action sociale, imposé hors de tout choix.

- Toutefois le commencement d'une compréhension de la part des psychologues ne peut guère venir que d'une étude des transformations phonétiques.²³

Mais ce que dénonce en premier Saussure est la croyance qu'il y aurait un univers du sens qui pourrait demeurer fixe cependant que les mots varieraient. Voici quelques fragments qui refusent cette idée :

Item. S'il est une vérité *a priori*, et ne demandant rien d'autre que le bon sens pour s'établir, c'est que s'il y a des réalités psychologiques, et s'il y a des réalités phonologiques, aucune des deux séries séparées ne serait capable de donner un instant naissance au moindre fait linguistique. - Pour qu'il y ait fait linguistique, il faut l'union des deux séries, mais une union d'un genre particulier, - dont il serait absolument vain de vouloir explorer en un seul instant les caractères, ou dire d'avance ce qu'elle sera.²⁴

Item. Quoique nous voulions aborder le moins possible le côté idéologique du signe, il est bien évident que si les idées de toute espèce offraient une fixité. (...)

L'idée invariable et influctuable pouvant être considérée comme chose chimérique (...) L'idée dans tout cela est la question de savoir si de même qu'un aposème persiste hors du sème, de même un aposème intellectuel pourrait quelque part être constaté (...)²⁵

Saussure récuse la possibilité qu'existe un univers absolu du sens à partir duquel serait mesurable le plus ou moins d'adéquation des signes linguistiques, c'est-à-dire la position soutenue par Bréal dans l'*Essai de sémantique* et critiquée dans une autre note :

Item. Le seul mot d'ellipse a un sens qui devrait faire réfléchir. Un tel terme paraît supposer que nous savons initialement de combien de termes devrait se composer la phrase, et que nous y comparons les termes dont, en fait, elle se compose, pour constater les déficits. Mais si un terme est indéfiniment extensible dans son sens, on voit que le compte que nous croyons établir entre n idées et n termes est d'une puérilité absolue, en même temps que d'un arbitraire absolu. Et si quittant la phrase particulière nous raisonnons en général, on verra probablement très vite que rien du tout n'est ellipse, par le simple fait que les signes du langage sont toujours adéquats à ce qu'ils expriment, - quitte à reconnaître que tel ou tel tour exprime plus qu'on ne croyait. <Réciproquement il n'y aurait pas un seul mot doué de sens sans ellipse, mais dès lors pourquoi parler d'ellipse (comme Bréal), comme s'il y avait une norme quelconque au-dessous de laquelle les mots sont elliptiques. Ils le sont sans aucune interruption ou sans aucune appréciation exacte possible du>. L'ellipse n'est autre chose que le surplus de valeur.

Suivre le raisonnement de Saussure suffit à comprendre en quoi son refus de la sémantique comme discipline autonome est essentiel à sa théorie : c'est qu'on ne peut atteindre le sens sans recours à la forme :

²³ Engler (1968) p. 35 "Item" n° 3309. Les mots entre chevrons sont rétablis conjecturalement par Engler.

²⁴ *Ibid.* p. 36 (Item 3310.6)

²⁵ *Ibid.* p. 37 (Item 3312.2 et 3312.3). "Aposème" est une première approximation du concept de signifiant.

²⁶ *Ibid.* p. 35 (3308)

Nous disons qu'il n'y a point de morphologie hors du sens, malgré que la forme matérielle soit l'élément le plus facile à suivre. Il y a donc encore bien moins à nos yeux une *sémantique* hors de la forme. ²⁷

Une langue sans sujet

Pour comprendre la possibilité que se réserve Saussure de construire le modèle d'une langue sans sujet, il faut en revenir au concept de "langue" qu'il a promu. Ici, le souci pédagogique a transpercé les déformations de l'édition et il est possible de se référer à un montage d'extraits du *Cours* qui rappelle la conception d'ensemble :

Quel est l'objet à la fois intégral et concret de la linguistique ? (...) il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage. Récapitulons les caractères de la langue :

- 1° Elle est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. On peut la localiser dans la portion déterminée du circuit où une image auditive vient s'associer à un concept. Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer, ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté. (...)
- 2° La langue, distincte de la parole, est un objet qu'on peut étudier séparément. (...)
- 3° Tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène : c'est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques.
- 4° La langue n'est pas moins que la parole un objet de nature concrète, et c'est un grand avantage pour l'étude. Les signes linguistiques, pour être essentiellement psychiques, ne sont pas des abstractions ; les associations ratifiées par le consentement collectif et dont l'ensemble constitue la langue, sont des réalités qui ont leur siège dans le cerveau.²⁸

Le tournant de la linguistique saussurienne est dans le retrait qu'elle opère du sujet en produisant l'opposition /langue vs parole/ :

En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup :

1° ce qui est social de ce qui est individuel;

2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel. La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement ; elle ne suppose jamais de préméditation, et la réflexion n'y intervient que pour l'activité de classement dont il sera question p. 170 sy

La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer :

1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ;

2° le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons.²⁹

Ce que soutient Saussure, c'est donc, à travers la séparation de la langue et de la parole, la nécessité de s'abstraire des locuteurs, des sujets producteurs de sens. En lieu et place des intentions, de "la volonté et l'intelligence" des sujets parlants, il promeut le fonctionnement des "valeurs" et du "système", lesquels n'ont rien à voir avec les "idées".

Ainsi s'explique l'intercession d'une sémiologie qui évacue la question d'un rapport direct à une psychologie des sujets, et même :

Item. Pour aborder sainement la linguistique, il faut l'aborder du dehors, mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans. Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant de classer les faits. Peu à peu la psychologie

²⁹ Ibid., p. 30-31.

²⁷ Ibid. p. 37 (3314.10)

²⁸ Cours, p. 23-32.

prendra pratiquement la charge de notre science, parce qu'elle s'apercevra que la langue n'est non pas une de ses branches, mais l'ABC de sa propre activité.³⁰

C'est de ce point, alors que Saussure a réglé son rapport à la psychologie en la situant en dépendance de la linguistique, en inversant la perspective proposée par Wundt et Sechehaye, que nous en venons à la question de l'édition du *Cours*.

LE TEXTE SOLLICITE PAR LES EDITEURS

Nous soutiendrons cette hypothèse : le gauchissement des thèses de Saussure tient à la nécessité qu'ont ressentie les éditeurs de restituer une place dans la langue au sujet (et symétriquement au rôle qu'ils assignent à la psychologie par rapport à la linguistique).

De la sémantique au symbole

On lit dans l'avertissement des éditeurs déjà partiellement cité :

Guidé par quelques principes fondamentaux, personnels (...) il <Saussure> travaille en profondeur et ne s'étend en surface que là où ces principes trouvent des applications particulièrement frappantes, là aussi où ils se heurtent à quelque théorie qui pourrait les compromettre. Ainsi s'explique que certaines disciplines soient à peine effleurées, la sémantique par exemple.³¹

Ce constat est-il autre chose qu'une conviction sans fondement, Bally et Sechehaye s'obstinant à croire qu'une sémantique était prévue dans le plan du *Cours*, la conjecture d'une œuvre inachevée en expliquant seule l'absence ? Le même regret formulé autrement figure dans cette note des éditeurs :

On se gardera de confondre la *sémiologie* avec la sémantique qui étudie les changements de signification, et dont F. de S. n'a pas fait un exposé méthodique ; mais on en trouvera le principe fondamental formulé à la page 109. 32

Cette remarque, insérée dans la définition de la sémiologie, omet de rappeler qu'il n'y a pas de théorie autonome du sens pour Saussure mais seulement une théorie du signe, c'est-à-dire précisément une sémiologie, qu'il promeut au moment où la question du rapport entre le "concept" et l'"image acoustique" (qui deviendront le *signifié* et le *signifiant*) paraît problématique. Voici le passage tel qu'il a été reformulé :

Une remarque en passant : quand la sémiologie sera organisée, elle devra se demander si les modes d'expression qui reposent sur des signes entièrement naturels - comme la pantomime - lui reviennent de droit. En supposant qu'elle les accueille, son principal objet n'en sera pas moins l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe. En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. (...) On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique ; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous ; en ce sens la linguistique peut devenir la patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier.³³

³² *Ibid.*, p. 33 (en note).

³⁰ Engler, *op. cit.*, p. 38 <3315.3>

³¹ Cours, p. 10.

³³ Cours, p. 100-101. Pour un rapprochement entre les sources manuscrites et le texte, voir le "Spécimen d'édition critique" réalisé par Godel p. 122-129. Outre le point développé *infra*, ont été interpolés "Une remarque en passant" et l'exemple de la pantomime. Pour ce dernier, il n'est pas évident que Saussure pensait à des formes analogiques mais, pourquoi pas, à la séméiologie médicale ou aux empreintes animales, ce que le terme "expression", interpolé par les éditeurs, interdit de penser.

La transposition effectuée par les éditeurs consiste à substituer aux termes de Saussure, à savoir "systèmes autres qu'arbitraires" et "systèmes arbitraires", consignés dans les cahiers, des formes "modes d'expression", "moyen d'expression" et "système d'expression", c'est-à-dire relevant d'une conception où est privilégié un *contenu* qu'il s'agirait ensuite d'*exprimer*. De même, dans la question si disputée de l'arbitraire du signe, la déclaration :

Ce n'est pas autre chose <le rapport syntagmatique et le rapport associatif qui constituent la motivation relative> que le mécanisme en vertu duquel un terme quelconque se prête à l'expression d'une idée. ³⁴

Cette phrase ne représente rien d'autre qu'une extrapolation des éditeurs supposant une *idée fixée* en attente d'*expression*.

La suite de sa réflexion conduit donc Saussure à abandonner le terme de "symbole" qui contredirait le caractère arbitraire du lien entre le signifiant et le signifié :

C'est une des raisons qui font qu'on doit éviter le terme de symbole, qui en soi est justement le contraire (ainsi la balance, symbole de la justice : il y a un rapport entre le signe et l'idée).³⁵

On retrouve cette idée dans le Cours :

On s'est servi du mot *symbole* pour désigner le signe linguistique plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire ; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance, ne pourrait pas être remplacé par n'importe quoi, un char, par exemple. ³⁶

Ce qui pourrait sembler n'être qu'une nuance, qu'une différence d'appréciation, prend son relief dans la façon dont les éditeurs ont rédigé le paragraphe concernant l'arbitraire du signe.

Au tour de l'arbitraire

La question de l'arbitraire du signe est de celles qui ont donné lieu aux débats les plus passionnés concernant l'interprétation de la linguistique saussurienne. Saussure lui-même en a souligné l'importance :

Le signe linguistique est arbitraire. (...) Personne ne contredit cette idée. Il est important de constater cette vérité et de lui donner la place qui lui revient, sa place hiérarchique. Cette vérité, qui paraît crever les yeux, est tout au sommet. Et toutes les conséquences n'apparaissent pas avec une aussi grande évidence, car elles existent jusque dans une foule de détails.³⁷

Or, sur une question aussi importante, Godel avait pu montrer comment le glissement s'était ici produit entre les paroles de Saussure et l'édition par une transformation qui cette fois ne portait plus sur les termes mais sur l'articulation logique du discours. Voici les propos consignés dans les notes de Dégallier :

Non seulement les deux domaines réunis par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix du lien entre les deux, le mariage entre les deux, est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas arbitraire, il y aurait à restreindre cette idée de valeur : il y aurait un élément absolu. Mais les valeurs restent relatives parce que le lien est parfaitement arbitraire.

35 Godel (1969) Article "symbole", citant les notes prises par Riedlinger au cours II. Cf. aussi p. 125.

³⁴ *Cours.*, p. 182

³⁶ Cours, p. 101.

³⁷ Godel, p. 122-123, cahier Dégallier.

Et dans le cahier de Mme Sechehaye :

Le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est arbitraire. Aussi les valeurs sont-elles relatives.

Nous reproduisons à présent le commentaire de Godel qui cite la page 157 du Cours :

(...) le texte qu'on vient de citer, où le *parce que* de D(égallier) est confirmé par le *aussi* de (Mme) S(echehaye), est devenu dans le chapitre sur *la valeur linguistique*: "Mais en fait, les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire." (...) La phrase dénaturée est probablement la source des considérations de Bally sur l'arbitraire du signe (...) et de sa théorie, toute personnelle, de la motivation par le signifiant et par le signifié. 38

Pour saisir sur le fait la distorsion introduite, nous citons in extenso la rédaction du Cours :

Ces vues font mieux comprendre ce qui a été dit p. 100 de l'arbitraire du signe. Non seulement les deux domaines reliés par le fait linguistique sont confus et amorphes, mais le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère, puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire. ³⁹

Le gauchissement est ici subtil. Les éditeurs - et Godel désigne Bally - ont inversé les prémisses et la déduction. Où Saussure postulait d'abord un "lien (...) parfaitement arbitraire" pour en déduire des "valeurs <qui> restent entièrement relatives" comme raison d'un "lien de l'idée et du son (...) radicalement arbitraire". Pour tenter de rendre plus sensible la distorsion, voici ce qui aurait dû être écrit : "Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives, du fait que le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire."

Pour Bally, la relativité des valeurs fonde le lien arbitraire du signe, qui n'en serait qu'une conséquence alors que Saussure fait au contraire du lien arbitraire le centre de sa théorie. On peut caractériser la position des éditeurs comme une illustration du conventionalisme. Significatif est à cet égard l'exemple reproduit dans le cours :

(...) le signifié "bœuf" a pour signifiant b-ö-f d'un côté de la frontière, et o-k-s (Ochs) de l'autre. 40

Or, comme le signale Lucidi, cet exemple, tiré du premier cours, n'a jamais été repris par Saussure. Simple facilité pédagogique, il aurait pu accréditer l'idée qu'il existe un signifié "bœuf" qui se réalise différemment selon les langues au lieu de ce que soutient Saussure, à savoir qu'il y a réellement deux signifiés, celui de bœuf et celui d'Ochs.

Le réel du sens

Qu'est-ce qui détermine le sens ? S'interrogeant sur la notion de sens par opposition à celle de valeur, dans son cours du 30 juin 1911, Saussure déclare :

Le sens d'un terme dépend de la présence ou de l'absence d'un terme voisin (...). Depuis le système, nous arrivons à l'idée de valeur, non de sens. Le système conduit au terme. Alors, on s'apercevra que la signification est déterminée par ce qui entoure.⁴¹

³⁸ Ibid., p. 243, note.

³⁹ Cours, p. 157.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 100.

⁴¹ Cahier Dégallier p. 274-275. Cité par Godel p. 237.

Une apostille de Sechehaye indique combien il y eut, sur ce fait, fausse interprétation des éditeurs :

A Sechehaye a noté ceci : Je crois avoir bien interprété cette énigme. Signification et sens sont synonymes, et *ce qui entoure* doit vouloir dire l'occasion, le contexte, et non les rapports qui établissent la valeur, comme on pourrait le croire (Coll. P. 448). Il a raison sur le premier point, mais non sur le second : il s'agit bien de l'entourage associatif et syntagmatique, comme le prouve le passage de D 273 cité p. 240 et 244. L'erreur de Sechehaye a été partagée par Bally (...) qui attribue à Saussure sa propre manière de voir. 42

On voit là encore en quoi les éditeurs se dérobent à la relativité de la valeur, cherchant à ancrer dans le contexte la "signification", liquidant ainsi d'une certaine façon le système de la langue au profit d'un rappel de la réalité environnante qui permettrait de retrouver une assise objectale à l'interprétation.

La faveur du sens : minoration du signifiant

Saussure, envisageant les différents types de rapports associatifs possibles, avait mentionné les rapprochements opérant par le signifiant et avait cité à ce titre le rapport blau : durchbläuen. Les éditeurs confinent ce cas à une note et, partant du terme enseignement, distinguent des séries fondées sur le radical, ou le suffixe, ou l'analogie des signifiés, ou la simple communauté des images acoustiques. Pour ce dernier cas, que Saussure introduisait par un cas d'étymologie populaire, les éditeurs rapprochent clément et justement d'enseignement et s'empressent de condamner un procédé qui n'est pas de Saussure :

Ce dernier cas est rare et peut passer pour anormal, car l'esprit écarte naturellement les associations propres à troubler l'intelligence du discours ; mais son existence est prouvée par une catégorie inférieure de jeux de mots reposant sur les confusions absurdes qui peuvent résulter de l'homonymie pure et simple, comme lorsqu'on dit : "Les musiciens produisent les sons et les grainetiers les vendent." Ce cas doit être distingué de celui où une association, tout en étant fortuite, peut s'appuyer sur un rapprochement d'idées (cf. franç. Ergot : ergoter, et all. Balu : durchbläuen, "rouer de coups") ; il s'agit d'une interprétation nouvelle d'un des termes du couple ; ce sont des cas d'étymologie populaire (voir p. 238) ; le fait est intéressant pour l'évolution sémantique, mais au point de vue synchronique il tombe tout simplement dans la catégorie : enseigner : enseignement, mentionnée plus haut (Ed.)⁴³

Cette condamnation des éditeurs est étrange. Ils inventent un rapprochement, qui n'est pas du maître, et multiplient les condamnations : "anormale", "inférieure", "absurdes". C'est cette virulence qui, selon nous, fait symptôme d'un langage au risque du signifiant où pourrait s'égarer "l'intelligence du discours". Et comment retrouver l'intelligence du discours sinon par un discours sur l'intelligence, c'est-à-dire en réaffirmant la priorité de la pensée sur le signifiant ?

Les flèches ou le sens (direction) du sens (signification)

L'interprétation des éditeurs les a entraînés à broder d'une manière toute particulière. Ils écrivent :

Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces, qui peut être représentée par la figure :

Concept

43 Cours, p. 174 note 1.

⁴² Godel, p. 237, note 361.

Image Acoustique

Ces deux éléments sont intimement unis et s'appellent l'un l'autre. Que nous cherchions le sens du mot latin *arbor* ou le mot par lequel le latin désigne le concept "arbre", il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à la réalité, et nous

"arbre"

arbor arbor

écartons n'importe quelle autre qu'on pourrait imaginer. 44

Dans les cahiers de notes des étudiants (Dégallier, Mme Sechehaye, Constantin...), sous un seul schéma sans flèche :

Concept: arbre

Image acoustique: arbos

On trouve:

Tout rapprochement de terme(s) qui ne serait pas celui-là, nous le répudions comme fausse piste, dans cette recherche des deux termes que comprend un signe. *Arbos* est ici le terme le plus matériel, et "arbre" le plus psychique. 45

On voit qu'il n'est pas question d'éléments qui "s'appellent l'un l'autre" (ce qui supposerait un état où chacun aurait préalablement été autonome), que Bally et Sechehaye recourent à l'exemple de la traduction (que récuse Saussure qui a choisi "arbos" comme un exemple en latin du rapport signifiant/signifié et non comme un équivalent du français "arbre") ; enfin il ne saurait être question, pour Saussure, de faire intervenir la "réalité", même au sens affadi dont il est question ici. Les éditeurs ont remplacé l'union des deux termes (signifiant et signifié) qui constitue le signe par des exemples qui inventent une indépendance de chacun des deux termes : la traduction pour le signifié, la réalité (avec le dessin d'un arbre) pour le signifiant.

C'est ce que marque Godel:

(...) la troisième figure et le commentaire suggèrent une idée inexacte du signifiant, qui n'est pas un mot pour désigner un concept, et du signifié, qui n'est pas une image. 46

Plus décisif nous semble la modification des flèches. Alors que Saussure, dans certains des schémas du signe qu'il propose à ses élèves, dessine une pointe, allant du signifiant au signifiés éditeurs ont représenté des flèches à deux pointes.

Que le signifié puisse précéder le signifiant est une conception de Sechehaye qui considère les concepts comme premiers dans les faits de langue. Qu'il y ait une symétrie des domaines, que l'ordre du signifiant et l'ordre du signifié puissent se construire indépendamment, expliquerait pourquoi Bally, dont c'est la conception, ne s'est pas opposé à cette modification.

⁴⁶ Godel p. 116. Remarque reprise par Tullio de Mauro (note 132).

⁴⁴ p. 99. On remarque que les flèches des schémas sont doublement pointées.

⁴⁵ Engler, p. 150. Cours III, cahier Dégallier.

Or, pour Saussure, c'est par sa partie "plus matérielle" qu'il faut saisir la langue mais cette notation a été elle aussi supprimée du *Cours* tel qu'il fut édité⁴⁷...

Le sujet restauré par le sens

Ce retour vers le concept, la pensée, est aussi un retour vers le sujet. Au chapitre V du Cours : Analogie et évolution, le premier paragraphe, Comment une innovation analogique entre dans la langue, présente ainsi le problème :

Rien n'entre dans la langue sans avoir été essayé dans la parole, et tous les phénomènes évolutifs ont leur racine dans la sphère de l'individu. Ce principe, déjà énoncé p. 138, s'applique tout particulièrement aux innovations analogiques. Avant que *honor* devienne un concurrent susceptible de remplacer *honos*, il a fallu qu'un premier sujet l'improvise, que d'autres l'imitent et le répètent, jusqu'à ce qu'il s'impose à l'usage. 48

Comme le note Godel, on ne trouve dans les cahiers de Riedlinger que cette note de cours :

Pour que cette forme <je trouve> pénètre dans la langue, il faut que 1) quelqu'un l'ait improvisée, et 2) improvisée à l'occasion de la parole, du discours, et il en est de même pour tous ceux qui sont tombés dessus ensuite. 49

Et Godel insiste sur le fait que lorsqu'on lit dans les notes de cours :

Le rudiment de tout changement dans la langue est dans la parole. (...) Toute espèce de changement est essayée par un certain nombre d'individus. ⁵⁰

Le propos de Saussure n'est pas celui auquel ont abouti les éditeurs mais :

Comme le montrent les leçons D et J, il ne faut pas entendre que l'innovation, émanant d'un seul individu, ne se propagerait que par imitation : l'idée de Saussure est, au contraire, que toute innovation naturelle est déjà rendue possible par le système et que, par conséquent, divers individus la réaliseront de façon indépendante.⁵¹

On voit comment une mésinterprétation, transformant ce qui était un lieu du changement en une cause, réintroduit la présence d'un sujet quand, selon Saussure, c'est le système linguistique lui-même qui induit le changement. C'est à partir de la fonction réservée à la parole que se représente la question du sujet dans la langue.

Une linguistique de la parole?

Dès le premier cours (1907), Saussure met en place l'opposition fondatrice langue/parole. Même si la formulation en est d'abord paradoxale eu égard à ce que la tradition en fixera :

Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours, et par une opération particulière, c'est la *parole*. Tout ce qui est contenu dans le cerveau de l'individu, le dépôt des formes entendues et pratiquées

⁴⁷ On pourrait rapprocher cette modification de la façon dont les éditeurs ont disposé la matière du Cours. Alors que Saussure partait des langues dans leur diversité pour atteindre à une définition de l'objet de la linguistique, les éditeurs ont commencé par celui-ci, ne retrouvant les langues qu'à la fin et rajoutant même un chapitre "linguistique géographique" qui ne semble pas avoir été dans les intentions de Saussure.

⁴⁸ Cours, p. 231. En latin classique, le nominatif singulier *honor* remplace la forme *honos* par analogie avec les formes fléchies rhotacisées.

⁴⁹ Cité par Godel, p. 118. En ancien français, la forme *treuve* est remplacée par la forme *trouve* par analogie avec les formes conjuguées *trouvons*, *trouvais*...

⁵⁰ Notes Dégallier citées par Godel p. 156.

⁵¹ Godel, p. 156 note 90.

et de leur sens, c'est la *langue*. De ces deux sphères, la sphère parole est la plus sociale, l'autre est la plus complètement individuelle ; tout ce qui entre dans la langue, c'est-à-dire dans la tête, est individuel.⁵²

Elle n'en est pas moins au principe d'un travail de construction de l'objet qui exclut tout recours à une psychologie en réservant à la langue les attentions du linguiste. C'est cette conception qui sera systématisée dans les Cours II et III et que Godel représente par un schéma :

Langage

Faculté individuelle

Langue (convention sociale)

Parole

(acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale)

Le rapport entre la langue et la parole, tel que le suggérait le texte du Cours I, est ainsi renversé : dans la langue, par rapport au côté social, jugé essentiel, le côté individuel apparaît secondaire, et du même coup, c'est ce dernier qui, dans la parole, devient le principal. Ceci découle de la relation établie entre la parole et la faculté du langage : celle-là n'est que l'exercice, la réalisation de celle-ci (...)⁵³

La transformation apportée par les éditeurs aboutit à faire de la parole un exercice de maîtrise du sujet. Comparons la définition consignée dans les notes prises par les étudiants :

Par la parole, on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue. ⁵⁴

Et la rédaction de Bally et Sechehaye:

La partie psychique n'est pas non plus tout entière en jeu : le côté exécutif reste hors de cause, car l'exécution n'est jamais faite par la masse ; elle est toujours individuelle et l'individu en est toujours le maître ; nous l'appellerons la parole. ⁵⁵

On ne saurait trouver chez Saussure de "maîtrise" du sujet sur sa parole. Et si Saussure envisage une intervention du linguiste appropriée à la parole (dans son cours du 19 mai 1911 par exemple), il ne semble pas que ce soit dans la direction que choisiront Bally et Sechehaye en se revendiquant de lui.

SECHEHAYE ET BALLY

Marcel Cohen avait, l'un des premiers, proposé une interprétation des inflexions des éditeurs :

Après que les disciples de F. de Saussure ont eu inscrit à la fin de la version imprimée de son cours que la linguistique s'occume de la langue en elle-même, ils ont fait dans leurs propres ouvrages une large place à un "psychologisme" qui rappelle les errements antérieurs au développement de la linguistique. ⁵⁶

On a dit et redit l'application et l'honnêteté des éditeurs. C'est, comme pour confirmer la thèse de Saussure, que la maîtrise du sujet est à peu près vaine en ces matières ; c'est d'un

⁵⁴ Cité dans la note 63 de Tullio de Mauro.

⁵² Cahier Riedlinger - qui précise avoir vérifié sur ses condisciples l'exactitude du propos - cité par Godel, p. 145. La suite indique que la parole est à la fois sociale et individuelle, de même la langue.

⁵³ Godel, p. 149.

⁵⁵ Cours, p. 30.

⁵⁶ Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 1949 (n° 130), CR de la séance du 15 janvier 1949, p. XVII.

système que procède l'erreur, mais quel ? Pour apporter une réponse, il faut revenir aux œuvres des deux éditeurs.

Sechehaye et la psychologie du langage

Dans *Programme et méthodes de la linguistique théorique - psychologie du langage*(1907), Sechehaye commence par prendre ses distances avec celui qui apparaissait comme le représentant le plus légitime d'une issue psychologique aux impasses de la linguistique : Wilhelm Wundt. La conclusion du compte rendu qu'il fait de son œuvre marque une prise de distance intéressante :

L'objet du problème grammatical, ce n'est plus l'homme parlant et agissant sur son langage, mais le langage lui-même comme organisme linguistique, ou si l'on aime mieux, c'est l'homme parlant, en tant qu'il subit les lois de son langage. 57

Il n'est pas question de résumer le livre de Sechehaye mais, pour en mesurer l'écart en regard de la pensée saussurienne, nous disposons d'un compte rendu critique inabouti, esquissé par Saussure lui-même, et qui laisse pointer ses réticences :

Plus l'auteur prend de peine à abattre ce qui lui semble une barrière illégitime entre la forme pensée et la pensée, plus il nous semble s'éloigner de son propre but, qui serait de fixer le champ de l'expression, et d'en concevoir les lois, non dans ce qu'elles ont de commun avec notre psychisme en général, mais dans ce qu'elles ont au contraire de spécifique et d'absolument unique dans le phénomène de la langue.⁵⁸

Quel reproche est ici formulé ? Sechehaye conçoit une pensée dotée d'une existence autonome (indépendante de toute formulation et si abstraite qu'elle échappe à toute présentation matérielle) et tente d'en établir les lois aprioriques alors que Saussure en tiendra toujours pour un primat du signifiant et la précellence du système (de la valeur) sur les unités (la signification). Et pour Saussure, la valeur, interne au système de la langue, est une unité négative et oppositive, n'existant que par différence avec d'autres valeurs. Sechehaye, au contraire, recourt à des constellations d'"associations":

Psychologiquement parlant, il s'agit d'associations qui se forment et d'autres qui se désagrègent sous l'influence d'associations plus fortes. A côté des idées claires dont nous disposons, nous en avons une quantité qui sont comme des ébauches d'idées. Celles-ci reposent sur de vagues associations qui sont combattues par d'autres ; mais dans certaines conditions, elles peuvent à un moment donné se préciser, devenir claires. ⁵⁹

Aussi en vient-il à une conception utilitaire du signifiant qui devient un moyen de répertorier ou de manipuler des idées :

Ceci traduit dans le langage de la psychologie physiologique <la fin de la linguistique selon A.S.>, se peut exprimer à peu près comme suit : le langage parlé repose sur un ensemble d'habitudes en vertu desquelles le sujet parlant associe des idées ou des groupements d'idées avec des mouvements souvent très complexes des organes vocaux et avec les perceptions auditives correspondantes. Dans leur totalité ces habitudes constituent un instrument qui permet de trouver un moyen d'expression conventionnelle pour toute pensée quelle qu'elle soit. 60

⁵⁷ Sechehaye (1907), p. 24.

⁵⁸ Cité par Engler, p. 43.

⁵⁹ Sechehaye (1907) p. 169.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 51.

Cette théorie de l'habitude - que Sechehaye oppose au souvenir (p. 24) pour rendre compte de l'usage du langage - est aussi la preuve d'une différence d'objet : quand Saussure cherche à constituer une science de la langue, c'est dans la parole que s'établit Sechehaye.

Bally et la décomposition du signe

Dans Le langage et la vie, Bally postule l'existence d'un lien immédiat entre le contenu émotif de la pensée et le langage, quelque puissance qui, en dehors du système, perforerait la langue. Reprochant à Saussure son "intellectualisme", il insiste sur le déficit d'une linguistique qui n'avait pas d'application à la langue parlée :

La langue (...) parlée profondément affective et subjective dans ses moyens d'expression et d'action. ⁶¹

Toute l'ambition de Bally est de faire de la stylistique telle qu'il la conçoit le moyen d'appréhender la langue parlée dans un cadre théorique élargi par rapport à Saussure :

En somme, je reste fidèle à la distinction saussurienne entre la langue et la parole, mais j'annexe au domaine de la langue une province qu'on a beaucoup de peine à lui attribuer : la langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif. Elle réclame une étude spéciale : c'est cette étude que j'appelle la stylistique. 62

Or la stylistique, qui est en dernière instance un travail sur la synonymie, aboutit à séparer les deux plans du langage et, après leur avoir accordé une autonomie, à les analyser l'un après l'autre :

Le langage, intellectuel dans sa racine, ne peut traduire l'émotion qu'en la transposant par le jeu d'associations implicites. Les signes de la langue étant arbitraires dans leur forme - leur signifiant - et dans leur valeur - leur signifié -, les associations s'attachent soit au signifiant, de manière à en faire jaillir une *impression sensorielle*, soit au signifié, de manière à transformer le concept en *représentation imaginative*. Ces associations se chargent d'expressivité dans la mesure où la perception sensorielle ou la représentation imaginative concorde avec le contenu émotif de la pensée. 63

Que de distorsions par rapport aux thèses du *Cours*. Le "langage" de Bally correspond à la "langue" chez Saussure, "intellectuel" à "psychique"... Mais surtout, Bally persiste à considérer le plan du signifiant indépendamment de celui du signifié et réciproquement, assignant l'arbitraire à chacun des ordres alors que cette propriété ne concerne que leur union (une question sur laquelle l'édition du *Cours* révélait l'incompréhension des éditeurs).

CONCLUSION

Que penser de cette fluctuation entre psychologie et linguistique dans l'établissement du texte fondateur de la linguistique structurale de langue française? D'abord, que la psychologie est apparue au tournant du siècle comme la seule façon pour la linguistique de se déprendre de ses modèles successifs, historique avec la philologie, naturaliste avec le darwinisme, logiciste avec les néo-grammairiens, et qu'en rapportant l'attention sur le sujet parlant, elle introduisait d'emblée des interrogations sur la façon dont le locuteur s'inscrit dans la langue, dont la pensée est formulée par le langage...

Alors que tout l'effort de Saussure visait à s'arracher à une théorie du sujet pour privilégier les concepts de valeur et de système (de structure), récusant d'un même geste psychologie et

-

⁶¹ Bally (1913) Le langage et la vie, Genève, Droz. Citation extraite du chapitre : "F. de Saussure et l'état actuel des études linguistiques", p. 157.

⁶² Bally (1965), p. 159.

⁶³ *Ibid.*, p. 83, dans le chapitre "Mécanisme de l'expressivité linguistique".

sémantique, ses élèves retournent vers une analyse des consciences, de la pensée autonome, vers une pensée de l'"expression", celle qui reconduit continuellement l'idée qu'il y aurait quelque part un royaume des idées qu'il ne s'agirait que de revêtir de sons pour pouvoir es communiquer.

On chercherait en vain cette idée, ou son expression, chez Saussure. Jusqu'à son schéma le plus proche de la psychologie, celui du circuit de la communication, qui n'échappe à ce modèle : ce n'est que dans l'audition qu'apparaît le sujet qui est donc un *auditeur* et non un *locuteur*, qui est un sujet entendant et non un sujet parlant. Il y a là une autre manière de dire que la flèche qui va du signifiant au signifié ne peut avoir qu'une seule direction, et non deux comme l'indiqueront Bally et Sechehaye.

La façon dont le partage, opéré par Saussure entre la psychologie et la linguistique, fut estompé par ses éditeurs pourrait valoir pour le destin d'une œuvre sans cesse reconduite vers l'introduction de la subjectivité, que ce soit dans l'entreprise guillaumienne, la reviviscence de la sémantique, les études sur les rapports du langage et de la pensée de Brunot, Damourette et Pichon ou Delacroix, jusqu'à l'invention de la "psycholinguistique" et aujourd'hui dans certaines interprétations de la pragmatique ou du cognitivisme.

Communication du 11 juin 1993 au colloque : "La psychologie et ses frontières du XIXe siècle à nos jours"

Paru dans les actes polygraphiés pp. 361-377